

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le jeudi 29 mars 2012, à 19 h 30 à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Jacques Drolet, Dominique Labbé et Micheline Darveau, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Résolution –Programme gouvernemental pour la mise en place d'une politique familiale dans la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;
3. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.
4. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

012-030

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dominique Labbé appuyée par Micheline Darveau.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

012-031

Item 2 Résolution – Programme gouvernemental pour la mise en place d'une politique familiale dans la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Attendu que le bien-être des familles est une priorité pour la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Attendu que les six municipalités de l'Île d'Orléans et la MRC désirent se doter d'un plan d'action pour améliorer le soutien accordé aux familles pour ainsi leur permettre de mieux profiter du milieu dans lequel ils vivent;

Attendu que le programme de soutien à la Politique Familiales Municipales (PFM) du Ministère de la Famille et des Aînés poursuit de tels objectifs;

En conséquence;

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Roger Simard

Et

Il est résolu

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans déposera conjointement, via la MRC de l'Île d'Orléans et avec l'ensemble des cinq autres municipalités de l'Île d'Orléans une demande de financement pour le programme de Politique Familiale dans les municipalités;

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans accepte que les travaux en lien avec le programme de Politique Familiale dans les municipalités soient réalisés sous la coordination de la MRC de l'Île d'Orléans.

Que Madame Micheline Darveau conseillère au siège numéro 6 soit désignée à titre de représentante de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans sur le comité de la MRC de l'Île d'Orléans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 3 Période de questions

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 19 h 45 et se termine à 19 h 45 pour une durée de 0 minute.

- Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

Aucune personne n'était présente à la séance.

012-032

Item 4 Levée de la séance.

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Dominique Labbé, il est 19 h 45.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Lina Labbé
Mairesse

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier